

Généralités

Les ASBL peuvent obtenir des aides financières de différentes sources : fondations, clubs services, entreprises ou encore pouvoirs publics. Les modalités pratiques ainsi que les dossiers à remplir sont à consulter, en général, sur le site référencé ou directement au siège de l'organisme mentionné.

I. Fondations

I.I. Fondation Roi Baudouin

La Fondation Roi Baudouin soutient chaque année des centaines de projets mis sur pied par des citoyens soucieux de construire une société meilleure. L'objectif de la Fondation ? Contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité, et protéger le patrimoine et l'environnement.

Vous pouvez introduire un projet auprès de la Fondation si celui-ci s'inscrit dans un de leurs appels à projets en cours. Mais vous devez préalablement vous assurer que votre projet réponde aux critères de sélection de cet appel. Sinon, vous n'aurez aucune chance qu'il soit retenu. Pour être tenu au courant chaque semaine des appels à projets, vous pouvez vous abonner à l'un de leurs bulletins d'information.

Sur le site de la Fondation Roi Baudouin (FRB), dans la colonne de gauche : cliquez sur "Bulletins d'information".

● Informations :

Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode 21
B - 1000 Bruxelles
Tél : 02/511.18.40
Fax : 02/511.52.21
Site : www.kbs-frb.be
Mail : info@kbs-frb.be

La FRB gère aussi des dizaines de fonds privés et publics avec, pour chacun d'eux, un jury spécifique. La liste est disponible sur le site. Exemple : la Fondation Lippens.

I.II. Fondation Lippens

La Fondation Paul, Suzanne et Renée Lippens soutient les projets d'organisations qui oeuvrent en faveur d'enfants moins favorisés dans l'agglomération bruxelloise.

Elle privilégie les demandes qui bénéficient de manière directe aux plus jeunes. N'ayant pas vocation à financer des salaires, qu'elle ne peut assumer à durée indéterminée, la Fondation met plus

particulièrement en lumière des projets créatifs susceptibles de faire "boule de neige". Le Conseil d'administration examine plusieurs fois par an les demandes introduites.

La Fondation Roi Baudouin gère l'appel à projets.

● Informations :

Fondation Lippens
Fondation Roi Baudouin
GMT
Rue Brederode 21
B - 1000 Bruxelles
Tél : 070/23.30.65

Site : www.kbs-frb.be puis "Fondation Lippens"

Mail : gmt@kbs-frb.be

I.III. Cera

C'est sous le leitmotiv 'Mécénat coopératif avec une plus-value sociale', que Cera souligne sa mission sociale. Elle le fait en soutenant des centaines de projets sociaux en Belgique et, à une échelle plus réduite, à l'étranger. Les projets retenus doivent répondre à des besoins sociaux réels et déboucher à terme sur des effets durables pour la société en général et pour les sociétaires en particulier.

En outre, les projets doivent refléter les valeurs coopératives fondamentales de Cera: coopération, solidarité, participation et respect de l'individu.

Cera soutient des projets dans les domaines suivants : Agriculture, Horticulture et vie rurale ; Art et culture ; Centre d'expertise Cera pour l'entrepreneuriat ; Médico-Social ; Pauvreté et exclusion sociale, Initiatives locales en matière d'enseignement et, enfin, la Banque et les Assurances solidaires dans le Tiers-Monde via BRS (Belgische Raiffeisenstichting ou Fondation Raiffeisen Belge).

● Informations :

Cera CVBA
Philipssite 5 bte 10
B - 3001 Leuven
Tél : 070/69.52.40
Fax : 070/69.52.41
Site : www.cera.be
Mail: info@cera.be

I.IV. I.4 BNP Paribas Fortis Foundation, fondation privée

BNP Paribas Fortis confirme son engagement dans sa politique de mécénat en poursuivant sa démarche en faveur des personnes défavorisées par le biais de sa nouvelle fondation BNP Paribas Fortis Foundation, fondation privée. La fondation soutient l'aide à l'enfance défavorisée et à la jeunesse en difficulté par le biais de l'éducation. En plus, elle encourage des projets de solidarité soutenus par les employés du Groupe.

> Informations :

BNP Paribas Fortis
Montagne du Parc 3 (1PA6C)

Visiteurs: Rue de Lozum 26
1000 Bruxelles
Tél : 02/565.03.00
Fax : 02/228.58.86
Site : <http://foundation.bnpparibasfortis.be>
Mail : foundation@bnpparibasfortis.com

I.V. IAG Insurance Solidarity

AG Insurance poursuit son action sociale via le programme AG Insurance Solidarity. Elle soutient les associations qui développent des projets en faveur des enfants et des adolescents défavorisés, mais aussi en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

● Informations :

AG Insurance Solidarity
Pont Neuf 17 (1JF2C)
1000 Bruxelles
T. : 02 664 73 75
Site : <http://www.aginsurance.be/fr/solidarity/homepage1.asp>
Mail : solidarity@aginsurance.be

I.VI. Fonds Houtman

Le Fonds Houtman recherche l'égalité des chances de développement pour tous les enfants.

Les Avoirs du Fonds sont utilisés pour financer des actions (ou des recherches préparatoires à des actions) destinées à venir en aide à l'enfance en difficulté physique, psychique ou sociale, sans distinction de sexe, de race, de nationalité, de religion ou de conception philosophique, pour autant qu'il s'agisse d'enfants résidant dans le ressort territorial de la Communauté française de Belgique (y compris la région de Bruxelles).

Pour répondre aux termes de la convention d'attribution du legs, l'O.N.E. a constitué en son sein le Fonds Houtman dont la fonction consiste au départ en la gestion de ses avoirs. Le Fonds Houtman n'est pas simplement une prolongation de l'O.N.E. mais un organe à part entière, à la tête duquel se trouve un Comité de gestion, avec des objectifs propres, des modalités propres et une autonomie dans sa manière d'aborder les problématiques.

● Informations :

Fonds Houtman
O.N.E.
Chaussée de Charleroi 95
B - 1060 Bruxelles
Tél : 02/543.11.71
Fax : 02/543.11.78
Site : <http://www.fonds-houtman.be>
Mail : houtman@skynet.be

I.VII. Fonds Beeckman

Le Fonds Jeanne et Pierre Beeckman apporte une aide financière, matérielle et morale à toute organisation belge qui prend des initiatives en faveur de l'intégration sociale des personnes avec un handicap sensoriel (auditif et/ou visuel).

Pour identifier les initiatives susceptibles d'obtenir un soutien du Fonds, le Fonds organise un appel à projets annuel.

● Informations

Fonds Beeckman
Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode 21
B - 1000 Bruxelles
Tél : 070/23.30.6
Site : www.kbs-frb.be puis "Fonds Beeckman"
Mail : proj@kbs-frb.be

II. Service clubs

II.I. Lions Club International

L'Association Internationale des Lions Clubs est la plus grande Organisation Non Gouvernementale (O.N.G) du monde et signataire de la Charte des Nations Unies (O.N.U.). Le Lions Club International a pour mission de créer et de promouvoir un esprit de compréhension parmi tous les peuples à l'égard des besoins humanitaires en rendant des services bénévoles et en favorisant la participation à la vie de la communauté et la coopération internationale.

Les actions internationales les plus importantes, menées par l'association concernent la jeunesse, la lutte contre la cécité, l'orientation professionnelle, le soutien d'oeuvres humanitaires et le secours aux victimes de catastrophes naturelles.

Les actions nationales et le soutien aux initiatives locales sont propres à chaque club. Il existe environ 275 Lions Clubs en Belgique dont la liste est disponible sur leur site. N'hésitez pas à les contacter.

● Informations :

Lions Club International – Multidistrict 112 Belgium
Avenue Houba de Strooper 90
B - 1020 Bruxelles
Tél : 02/478.17.31
Fax : 02/478.14.72
Site : www.lions.be
Mail : info@lions.be

II.II. Rotary Club International

Le Rotary International est une association de représentants du monde des affaires, de l'administration et des professions libérales, qui veulent s'engager volontairement pour les autres, dans une action de service à l'échelon mondial. Ils veulent propager dans leur vie professionnelle une éthique élevée et tout mettre en œuvre pour favoriser la paix et la compréhension entre les peuples, et ce sans distinction de sexe, de race, de langue, de couleur de peau, de nationalité, de conviction philosophique ou religieuse.

Le Rotary International demande aux clubs de lancer des actions en vue de lutter contre la faim, l'illettrisme et la drogue, de préserver l'environnement, de soutenir l'effort de vaccination et d'aider les jeunes et les personnes âgées.

La Fondation Rotary est une organisation à but non lucratif dont la mission est de permettre aux Rotariens de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix en oeuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté.

Les actions nationales et le soutien aux initiatives locales sont propres à chaque club. Il existe environ 250 Rotary Clubs en Belgique dont la liste est disponible sur leur site. N'hésitez pas à les contacter.

● Informations :

Rotary Club International – BeLux Services
Avenue de l'Exposition Universelle 68
B - 1083 Bruxelles
Tél : 02/420.35.00
Fax : 02/420.11.10
Site : www.rotary.belux.org
Mail : info@rotary.belux.org

II.III. Kiwanis Club International

Le Kiwanis International est une association de Service Clubs au niveau mondial. Ses membres ont un but commun : mobiliser la puissance d'amitié qui les lie au service de problèmes humains, particulièrement ceux liés à l'enfance.

La Kiwanis International Foundation (KIF) fournit des fonds afin de soutenir des activités et des programmes qui rencontrent les besoins des enfants. La mission de la Kiwanis International Foundation est de "soutenir le Kiwanis International pour être au service des enfants".

Les actions nationales et le soutien aux initiatives locales sont propres à chaque club. Il existe environ 175 Kiwanis Clubs en Belgique dont la liste est disponible sur leur site. N'hésitez pas à les contacter.

> Informations :

Kiwanis Club International
Site : www.kiwanis.be
Mail : info@kiwanisbelux.org

II.IV. Fifty-One Club International

En dehors de toutes considérations philosophiques, raciales ou politiques, le Fifty-One International oeuvre pour une meilleure compréhension entre les hommes, en les aidant à se connaître mieux et à s'estimer dans le service d'un idéal commun.

"Aimer, c'est connaître... Connaître, c'est comprendre...". C'est pourquoi l'un des buts du Fifty-One International est d'organiser des réunions pour favoriser et développer la compréhension. Le Fifty-One, c'est aussi promouvoir l'Amitié, l'Estime et la Tolérance. Enfin, le service à la communauté réalise un des buts du mouvement: parrainer et guider les loisirs. Elle étudiera les interventions du club dans des bourses, des prix et prêts aux étudiants et, d'une façon générale, l'action du club dans la promotion de l'altruisme, avec la jeunesse en point de mire.

Les actions nationales et le soutien aux initiatives locales sont propres à chaque club. Il existe environ X Fifty-One Clubs en Belgique dont la liste est disponible sur leur site. N'hésitez pas à les contacter.

● Informations :

Fifty-One International a.i.s.b.l
Avenue Victor Olivier 6
B - 1070 Bruxelles
Tél : 02/252.00.64
Fax : 02/775.97.21
Site : www.fifty-one.org
Mail : info.foi@skynet.be

III. Autres pistes

Les ASBL peuvent également essayer d'obtenir des subsides ou des aides financières via :

- **les communes** : activités sociales, culturelles, sportives, destinées à la jeunesse, aux seniors, aux handicapés, ...,
- **les provinces** : activités sociales, culturelles, sportives, touristiques, destinées aux handicapés, ...,
- **les régions** : activités culturelles, sportives, formation professionnelle, emploi, environnement, transports et mobilité,
- **le fédéral** : activités sociales, lutte contre les exclusions, insertion des jeunes, emploi, accueil de l'enfant et recherche scientifique,
- **l'Union Européenne**,
- **le mécénat d'entreprises** : consultez le site www.mecenatdentreprise.be qui regroupe les spécificités d'une vingtaine d'entreprises relatives à leur politique de mécénat comme, par exemple : Axa, Belgacom, Dexia, EDF, Electrabel, ING, KBC, Loterie Nationale...